

# Réunion des associations nationales de sauvegarde du patrimoine bâti et paysager

Reconnues d'utilité publique

Paris le 19 janvier 2011

## **PATRIMOINE ENVIRONNEMENT**

Fédération Nationale  
des Associations de Sauvegarde des Sites  
et des Ensembles Monumentaux  
reconnue d'utilité publique  
par décret du 11 janvier 1983  
146 rue Victor-Hugo, 92300 LEVALLOIS PERRET  
Tél. : 01 41 18 50 70  
www.associations-patrimoine.org

## **La Demeure Historique**

Association des monuments historiques privés  
reconnue d'utilité publique  
par décret du 29 janvier 1965  
57 quai de la Tourmelle, 75005 PARIS  
Tél. : 01 55 42 60 00  
www.demeure-historique.org

## **Ligue Urbaine et Rurale**

reconnue d'utilité publique  
par décret du 27 août 1970  
20 rue du Borrégo, 75020 PARIS  
Tél. : 01 42 67 06 06  
www.ligueurbaineetrurale.fr

## **Maisons Paysannes de France**

reconnue d'utilité publique  
par décret du 20 mars 1985  
8 passage des Deux-Sœurs, 75009 PARIS  
Tél. : 01 44 83 63 63  
www.maisons-paysannes.org

## **REMPART**

Union des associations pour la Réhabilitation  
et l'Entretien des Monuments  
et du Patrimoine Artistique  
reconnue d'utilité publique  
par décret du 13 juillet 1982  
1 rue des Guillemites, 75004 PARIS  
Tél. : 01 42 71 96 55  
www.rempart.com

## **Sauvegarde de l'Art Français**

reconnue d'utilité publique  
par décret du 22 novembre 1925  
22 rue de Douai, 75009 PARIS  
Tél. : 01 48 74 49 82  
www.sauvegardeartfrancais.fr

## **Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France**

reconnue d'utilité publique  
par décret du 7 novembre 1936  
39 avenue de la Motte-Picquet, 75007 PARIS  
Tél. : 01 47 05 37 71  
sppef.free.fr

## **Vieilles Maisons Françaises**

reconnue d'utilité publique  
par décret du 2 mai 1963  
93 rue de l'Université, 75007 PARIS  
Tél. : 01 40 62 61 71  
www.vmfpatrimoine.org

Monsieur Jean Gachassin  
*Président de la Fédération Française de Tennis*  
Stade Roland-Garros  
2 avenue Gordon-Bennett  
75016 PARIS

Objet : Roland-Garros  
Extension

Monsieur le Président,

Les huit associations nationales de sauvegarde du patrimoine reconnues d'utilité publique ont pris connaissance de la démarche lancée par la Fédération Française de Tennis en vue d'assurer la pérennité du tournoi de Roland-Garros.

Elles considèrent que l'un des dossiers soumis à votre Fédération, celui de la Ville de Paris, remet en cause un site exceptionnel : le jardin des serres d'Auteuil.

L'intégration de bâtiments du Tournoi dans ce site avec la création d'un court de 7 000 places, la suppression des serres chaudes et des bâtiments techniques, la transformation des remises et ateliers en bâtiments d'accueil et l'intégration de flux de visiteurs considérables, nous paraît menacer la pérennité de ce site.

Les serres d'Auteuil forment un ensemble sur un terrain qui est tout entier protégé, dont les principaux bâtiments sont inscrits au titre des monuments historiques, et sur lequel existe une activité intégrée de conservation de végétaux rares, d'artisanat floral et d'ouverture au public.

Le projet présenté, tout en donnant l'apparence de la préservation de bâtiments inscrits, transformera profondément le site et le fragilisera de manière irréversible en brisant son unité et en supprimant les parties techniques indispensables non seulement à sa bonne tenue mais à sa vie.

C'est pourquoi nos associations tiennent à vous faire connaître leur ferme opposition à la réalisation de ce projet qu'elles combattront par tous les moyens légaux disponibles, s'il venait à être choisi.

Elles vous rappellent, à titre d'exemple, que le stade de Lille a ainsi dû trouver, après de longues batailles juridiques, un site plus approprié que celui de la citadelle de la même ville, initialement prévu.

Nous espérons que l'existence de projets alternatifs de qualité disposant d'une superficie bien plus vaste que dans le secteur d'Auteuil retiendront votre préférence et permettront de préserver un joyau du patrimoine botanique français tout en assurant l'essor à long terme du tournoi de Roland Garros.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre très vive considération.



Paule Albrecht  
Présidente de la SPPEF



Olivier de Rohan-Chabot  
Président de la Sauvegarde de l'Art Français



Michel Fontaine  
Président de Maisons Paysannes de France



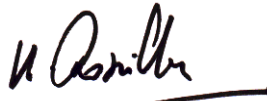
Jean de Lambertye  
Président de la Demeure Historique



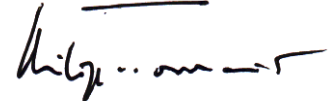
Christian Pattyn  
Président de la Ligue Urbaine et Rurale



Henri de Lépinay  
Président de REMPART



Kléber Rossillon  
Président de Patrimoine Environnement



Philippe Toussaint  
Président des Vieilles Maisons Françaises